

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 mars 2024**

DELIBERATION N° 2024/35

**ACTIONS DE MEDIATION AUTOUR DU PASTORALISME -
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT**

Date de convocation : 20 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme Elisabeth JACQUES, Présidente.

Nombre de conseillers :

En exercice : **26**

Présents : **17**

Absent(s) : **9**

- dont suppléé(s) : **0**

- dont représenté(s) : **8**

Résultat du vote :

Votants : **25**

- dont « pour » : **25**

- dont « contre » : **0**

- dont « abstentions » : **0**

PRESENTS :

Mmes **GARCIER** Clarisse (*quitte la séance avant le vote de la question n°17*), **GARCIER-RICHAUD** Hélène, **JACQUES** Elisabeth, **OKROGLIC** Dominique, **PIGNATEL** Agnès, **REYNAUD** Sandra et **VAGINAY RICOURT** Sophie.

MM. **BOUGUYON** Yvan (*quitte la séance pendant le débat et le vote de la question n°23*), **CAPEL** Denis, **FORTOUL** Jacques, **GASTON** Arnaud, **ISOARD** Bernard, **MILLION-ROUSSEAU** Daniel, **OLIVERO** Albert (*quitte la séance avant le vote de la question n°17*), **ORTUNO** Miguel, **PELLOUX** Jacques et **TRON** Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES :

Mmes **ALLEMANDI** Florence, **BANCILLON BOË** Fabienne (*pouvoir à VAGINAY RICOURT Sophie*), **BARDIN** Régine (*pouvoir à OKROGLIC Dominique*), **DONNEAUD** Chantal (*pouvoir à GARCIE-RICHAUD Hélène*), **MATTERA** Wendy (*pouvoir à REYNAUD Sandra*) et **OCCELLI** Chloé (*pouvoir à FORTOUL Jacques*).

MM. **BARNEAUD** Christophe (*pouvoir à BOUGUYON Yvan*), **FRANQUEBALME** Jean-Pierre (*pouvoir à CAPEL Denis*) et **REYNAUD** Frédéric (*pouvoir à TRON Jean-Michel*).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme REYNAUD Sandra

C.C.V.U.S.P. - Séance du 26 mars 2024

Ordre n°16

Délibération n°2024/35

Classification ACTES : 7.5 Subventions

OBJET : ACTIONS DE MEDIATION AUTOUR DU PASTORALISME - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT la compétence de la CCVUSP en matière d'activités de pleine nature, notamment la création, l'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnée ;

CONSIDERANT que le pastoralisme constitue une activité économique importante en Vallée de l'Ubaye et qu'il a façonné les paysages qui attirent des touristes de plus en plus nombreux sur les sentiers ;

CONSIDERANT qu'avec le retour du loup les bergers et les éleveurs ont dû adapter leurs pratiques et se doter de chiens de protection des troupeaux ;

VU les incidents relevés en montagne entre les touristes qui randonnent sur les sentiers et les chiens de protection des troupeaux ;

VU le climat d'inquiétude régnant parmi les randonneurs ;

VU le succès du plan d'action expérimental mis en place depuis 2016 par la CCVUSP, visant à communiquer auprès du grand public et en particulier des randonneurs sur le pastoralisme et la présence des chiens de protection dans les alpages ;

CONSIDERANT la nécessité de mettre en place une action de médiation permettant de :

- Informer et sensibiliser le public sur le rôle du pastoralisme et son fonctionnement estival
- Faire prendre conscience des spécificités du métier d'éleveur et de berger
- Expliquer la présence des chiens de protections dans les troupeaux
- Recommander la conduite à tenir afin de favoriser le partage de l'usage de la montagne
- Rencontrer les éleveurs et les bergers afin de faciliter la communication, la compréhension, et les échanges entre les deux mondes du travail et des loisirs qui se partagent l'espace pendant les mois d'estive.

CONSIDERANT l'intérêt intercommunautaire de cette action de médiation qui sera mise en place sur plusieurs communes de la vallée ;

CONSIDERANT qu'à cet effet, il convient de recruter deux personnes pour deux mois du 1er juillet au 31 août.

CONSIDERANT que le coût de cette action, estimé à 17 000.00 €, peut faire l'objet d'un financement auprès de l'Etat à hauteur 80% ;

VU l'avis favorable de la commission « Attractivité 4 saisons » réunie le 19 mars 2024 ;

Sur proposition de Denis CAPEL, vice-président en charge de l'attractivité 4 saisons,

Après délibéré,

À l'unanimité des membres présents et représentés,

C.C.V.U.S.P. - Séance du 26 mars 2024

Ordre n°16

Délibération n°2024/35

Classification ACTES : 7.5 Subventions

- **APPROUVE** le projet qui lui est présenté.
- **SOLLICITE** une aide financière auprès de l'Etat à hauteur de 80% du projet soit 13 600.00 €.
- **AUTORISE** la présidente de la CCVUSP à signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de subvention.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal, art 6256 dépense.
- **AUTORISE** la présidente à procéder au recrutement de ces personnes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Mme JACQUES Elisabeth.

